



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 juin 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 26 mai 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration sur la situation dans le Darfour (ouest du Soudan), publiée le 26 mai 2004 par la présidence au nom de l'Union européenne (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Richard **Ryan**



**Annexe à la lettre datée du 26 mai 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, espagnol et français]

**Déclaration sur la situation dans le Darfour (ouest du Soudan),
publiée le 26 mai 2004 par la présidence au nom de l'Union européenne**

L'Union européenne salue la décision prise par le Gouvernement soudanais de lever les restrictions concernant les travailleurs humanitaires se rendant dans le Darfour. L'Union européenne espère que les autorités soudanaises mettront rapidement en œuvre cette décision et que les organisations humanitaires bénéficieront, à tous les niveaux, d'un accès sans restriction au Darfour.

L'Union européenne est profondément troublée par le récent rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme par intérim sur la situation des droits de l'homme dans la région du Darfour. Elle invite le Gouvernement soudanais à condamner publiquement les actions des milices Janjaweed dans le Darfour et à assurer son autorité sur ces milices. Il incombe au Gouvernement soudanais de protéger effectivement les populations locales et les personnes déplacées contre les graves exactions commises par des groupes armés. L'Union européenne se félicite de la création par le Gouvernement soudanais d'une commission appelée à enquêter sur les violations des droits de l'homme commises par des groupes armés au Darfour et espère que des mesures seront prises rapidement à la suite des conclusions auxquelles parviendra la Commission.

L'Union européenne salue les travaux effectués par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCHA) de l'Organisation des Nations Unies, qui ont permis d'attirer l'attention sur la crise humanitaire au Darfour; elle a la ferme volonté de coopérer avec l'ONU pour combattre la malnutrition, les maladies et la menace de famine dans la région du Darfour. L'Union européenne se félicite de la décision prise par le Bureau de convoquer une réunion des donateurs le 3 juin à Genève, et elle y participera pleinement.

L'Union européenne soutient sans réserve les travaux réalisés par l'Union africaine pour créer une commission du cessez-le-feu et un mécanisme de surveillance pour la région du Darfour. Elle invite instamment toutes les parties à coopérer pleinement avec l'Union africaine et à participer aux réunions de coordinations prévues.

La Bulgarie et la Roumanie, pays candidats, l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.